

République Française

Département de la
MOSELLE

Arrondissement de
METZ-CAMPAGNE

Nombre de Conseillers
élus : 15

Conseillers en fonction :
15

Conseillers présents : 13

Procurations : 2

Absents excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation

25/09/2026

COMMUNE DE GRAVELOTTE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 octobre 2026

Sous la présidence du Maire, Monsieur BRIOUX Dominique

Membres présents :

BRIOUX Dominique – SORNETTE-CHMIELOWIEC Cyrielle – SIMON
Denis – BAYEUR Jocelyne – MULLER Valentin – COSSON Marie –
LOUBETTE Fabrice – SAVENER Betty – BOUVIN Vincent – VENDETTI
Hélène – HALTER Alexandre – ANDRE Jennifer – SEKOUR Hacène

Procuration : LOUIS Aurélie à SORNETTE-CHMIELOWIEC Cyrielle
POTIER Christophe à SIMON Denis

Secrétaire de séance : Cyrielle SORNETTE-CHIELOWIEC

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 057-215702564-20261013-DELIB_502026-DE

DELIBERATION 50/2026

DEMARAGE DE LA PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON ET RENOUELEMENT CONCESSIONS ECHUES

Suite à la proposition du Maire, le Conseil municipal va mettre en place une procédure pour constater l'état d'abandon de certaines concessions dans le cimetière communal.

L'objectif étant :

- Supprimer les concessions dans un état de dangerosité
- Récupérer des emplacements pour y installer des caveaux et optimiser les emplacements
- Harmonisation de certaines allées
- Mise à jour administratives
- Renouvellement des concessions échues (100ans/ 50 ans/ 30ans/15ans)

Certaines concessions n'ont plus d'ayants connus ou les propriétaires de la concession sont décédés.

Pour la reprise des concessions en état d'abandon et le renouvellement des concessions échues, le Maire de la commune s'engage à respecter la procédure pour chacune des situations, avec le soutien administratif de l'Association des Maires de France à qui nous avons demandé conseils.

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 08 octobre 2026

Le Maire,
Dominique BRIOUX

